

Biocompig : un engrais organique innovant et rentable

Guillaume Decherf nous présente un engrais alliant rejets animaux et productions végétales.

Qui est Biocompig?

Biocompig est le fruit de la rencontre de Guus Hoefnagels, négociant en porcs aux Pays-Bas, Yves Suter, négociant en matériel agricole import-export, et Guillaume Decherf, agriculteur et éleveur dans le Pas-de-Calais. Ensemble, ils ont créé Biocompig, fournisseur d'engrais organique granulé.(www.biocompig. fr) Guus Hoefnagels s'occupe de la production et logistique, Yves Suter de l'interface avec les marchés hors Pays-Bas et Guillaume Decherf de la mise sur le marché en France.

Depuis fin 2014, environ 7000 tonnes ont été commercialisés, essentiellement dans le Nord-Est de la France et dans les régions viticoles.

Comment sont fabriqués les engrais?

Les engrais organiques sont majoritairement issus de lisier de porc mélangés avec du maïs ensilage , du fumier de bovins, des menus pailles et d'huile végétale issus de l'agroalimentaire. Ce mélange est méthanisé, composté et hygiénisé puis pressé en granulés sur l'exploitation agricole du Domaine de Princepeel, à Wilbertoord au sud des Pays-Bas. Nous proposons également des fientes

brutes déshydratées et hygiénisées. Le Domaine de Princepeel produit des porcs, des bovins et cultive des légumes, des céréales et des pommes de terre(www. princepeel.nl).

Afin de pouvoir commercialiser ces engrais organiques en France, tous sont hygiénisés afin d'y extraire l'ensemble des agents pathogènes présents dans ces matières composées. La réglementation européenne impose ce procédé afin de répondre à la norme d'hygiénisation CE2009/1069. Il s'agit d'une sécurité pour les agriculteurs et pour les filières agricoles

Quelle est la composition du biocompig?

Suite aux résultats des analyses que nous avons fait en laboratoire en France, le produit est conforme à la norme NFU 42001. Conditionné en vrac ou big bag et d'une granulation de 5 mm, il est facile de l'épandre aussi bien avec un épandeur d'engrais chimique ou avec un épandeur à table d'épandage avec une quasi- absence d'odeur et quel que soit la période de l'année, tout en respectant la réglementation départementale en vigueur.

Avec une teneur en matière

sèche de 85%, il se conserve facilement. De plus, les 600 kg de matière organique se transforment en 350kg d'humus par tonne (ISMO de55%), l'azote se minéralise à 80 jours en fonction de la date d'épandage.

Quel est l'intérêt pour l'agriculteur?

D'abord l'intérêt est agronomique, nous avons des retours très positifs des agriculteurs, surtout dans des terrains dont le taux de matière organique est faible, par exemple presque 8 quintaux de colza en plus dans des terres crayeuses ou une présence beaucoup plus importante de vers de terre. Aussi tous les agriculteurs sont conscients qu'un sol humifère produit plus et est plus facile à travailler.

Intérêt technique ensuite pour des céréales en visant des taux de protéines meilleurs par l'azote, pour du colza en ayant une végétation plus développée sortie hiver avec l'azote, la magnésie et le soufre, pour du mais des légumes, des betteraves, des pommes de terre(plants et consommation) avec le phosphore et la potasse. Nous avons également des clients en maraichage et en arboriculture.

Dès la fin de l'année 2016, une formule enrichi en sulfate de potasse verra le jour.



Guillaume Decherf, responsable de la mise sur le marché en France.

Où peut trouver du Biocompig et à quel prix?

Nous commercialisons directement aux agriculteurs, mais nous souhaitons aussi travailler avec des distributeurs et des entreprises de travaux agricoles. Le prix de vente est fixé en fonction du prix de marché des matières fertilisantes, nous le vendons à partir de 50 euros la toppe

Contact : DECHERF Guillaume : biocompig@gmail.com ou 0675458809

	BIOCOMPIG Lisier de porc	BIOCOMPOULE Fientes
Matière sèche	85%	85%
Azote	20 kg/tonne	40 kg/tonne
Phosphore	45 kg/tonne	30 kg/tonne
Potasse	20 kg/tonne	20 kg/tonne
Magnésie	22 kg/tonne	11 kg/tonne
Matière organique	600 kg/tonne	600 kg/tonne
ISMO = Humus	55% = 350 kg/tonne	8% = 50 kg/tonne
Dose conseillée	1 à 3 tonnes par hectare selon la culture	800 kg à 3 tonnes par hectare selon la culture